



N°31/C/SDAA رقم

Alger, le 29 MARS 2026 في الجزائر

Objet : Consultation restreinte

« ACQUISITION D'UN LOT D'ORDINATEUR DE BUREAU »

Monsieur ;

L'Etablissement Public de Télévision « EPTV » lance une consultation pour l'acquisition de :

- 40 ordinateurs de bureau gamme i3
- 20 ordinateurs de bureau gamme i7

à cet effet, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous transmettre votre meilleure offre conformément au CPT joint en annexe.

L'offre est constitué de :

- Copie du registre de commerce électronique comprenant les activités ayant rapport avec l'objet de la consultation,
- Copie de l'identification fiscale (NIF)
- Offre financière cacheté et signé
- Fiche technique
- L'offre précisera le délai de livraison et le délai de garantie.

L'offre devra nous parvenir sous pli fermé anonyme portant la mention :

Etablissement Public de Télévision

« Consultation restreinte N°31/C/SDAA »

« ACQUISITION D'UN LOT D'ORDINATEUR DE BUREAU »

«A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis inférieurs au seuil »

Les offres de prix seront déposées au plus tard le **05/04/2026 à midi (12h00)** l'adresse suivante :

**Bureau d'ordre Général (B.O.G)
Bureau N°162, Bloc CANAL ALGERIE-RDC
21, Boulevard des Martyrs, Alger.**

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se déroulera au niveau du siège de L'EPTV le **05/04/2026 à 13h30**

Pour plus d'information, nous contacter à l'adresse mail : daa.sdaa@entv.dz

Meilleures salutations.

La Sous-Direction des Achats et Approvisionnements



CAHIER DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES
Acquisition de micro-ordinateurs

Exigences techniques :

Configuration requise des Ordinateurs de bureau gamme i3 :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Ordinateur de bureau gamme i3 dont les caractéristiques sont :	40
Format Tour	
Intel® Core™ i3 12eme génération ou équivalent	
Carte mère en compatibilité complète avec le processeur proposé. Elle doit respecter toutes les spécifications et performances des composants décrits ci-dessous.	
8 Go de mémoire installés DDR4	
Disque dur 512 Go Nvme	
Carte réseau Gigabit Ethernet 100/1000	
Clavier français / Arabe Azerty connectique USB	
Souris optique, connectique USB	
Lecteur Graveur DVD+/-RW	
Wifi 6 Minimum	
sd 4.0 media cardreader Usb 3.2 Gen2 type C port Usb 2 Type A Usb 3.2 Gen 1 Display port 1.4 Hdmi 2.0 Video port	
Windows 11 Pro 64 bits original préinstallée	
Ecran plat 22" Full HD (1920 x 1080)	
Carte mère, Ecran, unité centrale, clavier et souris doivent être de la même marque	
Câbles : DP, HDMI, Alimentation UE.	

Nb : La carte mère, l'écran, l'unité centrale, le clavier et la souris doivent être de même marque. Toute offre ne respectant pas cette exigence sera rejetée.



Configuration Minimal requise des Ordinateurs de bureau gamme i7 :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Ordinateur de bureau gamme i7 dont les caractéristiques sont :	20
Format Tour	
Intel® Core™ i7 12eme génération ou équivalent	
Carte mère en compatibilité complète avec le processeur et la carte graphique proposés. Elle doit respecter toutes les spécifications et performances des composants décrits ci-dessous.	
16 Go de mémoire installés DDR4	
Disque dur 512 Go Nvme + 1 To HDD 7200 rpm	
Carte graphique 8 Go dédiée	
Carte réseau Gigabit Ethernet 100/1000	
Clavier français / Arabe Azerty connectique USB	
Souris optique, connectique USB	
Lecteur Graveur DVD+/-RW	
Wifi 6 Minimum	
sd 4.0 media cardreader Usb 3.2 Gen2 type C port Usb 2 Type A Usb 3.2 Gen 1 Display port 1.4 Hdmi 2.0 Video port	
Windows 11 Pro 64 bits original préinstallée	
Ecran plat 24" Full HD (1920 x 1080)	
Carte mère, Ecran, unité centrale, clavier et souris doivent être de la même marque	
Câbles : DP, HDMI, Alimentation UE.	

Nb : La carte mère, l'écran, l'unité centrale, le clavier et la souris doivent être de même marque. Toute offre ne respectant pas cette exigence sera rejetée.

Le soumissionnaire devra fournir une garantie de 24 mois minimum sur l'ensemble des équipements et un service après-vente de 36 mois minimum.



Dossier technique doit comporter :

- Lettre d'engagement sur les délais de livraison.
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie.
- Lettre d'engagement sur la durée du service après-vente.

Toute offre ne contenant pas les lettres d'engagement ci-dessus sera rejetée.

Critères d'évaluation des offres

Après élimination des offres non conformes aux exigences du cahier des prescriptions techniques, l'analyse des offres restantes se déroulera en deux phases sur la base des critères et de la méthodologie prévue dans le présent cahier des prescriptions techniques.

➤ Phase1 (Evaluation technique)

L'évaluation technique des offres se fera sur la base des critères et du système de notation défini dans le présent cahier des prescriptions techniques, et donnera lieu à l'octroi d'une note globale pour chaque offre, et arrêté comme suit :

L'offre technique est notée sur **50** points avec Seuil minimal de présélection de **30** points. La notation et le classement des offres techniques, ainsi que l'élimination des offres qui n'ont pas obtenu une note technique égale ou supérieure à **30** points sur un total de **50** points, sera effectuée sur la base des critères de notation définis comme suit :

N°	Critère	Note maximale
02	Délai de livraison	10
03	Garantie	20
04	Service après-vente	20
	Note technique	50

- **Délai de livraison (10 pts) :** Ce critère est évalué comme suit :

Délai de livraison le plus court se verra attribué la note maximale de 10 points.
La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

$$\text{Note de l'offre considérée} = \frac{10 \times \text{le délai de livraison le plus court}}{\text{Le délai de livraison de l'offre considérée}}$$

- **Garantie (pièces et main d'œuvre) (20 pts) :** Ce critère est évalué comme suit :

Nombre de mois le plus grand se verra attribué la note maximale de 20 points.
La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

$$\text{Note de l'offre considérée} = \frac{20 \times \text{Nombre de mois de l'offre considérée}}{\text{Le plus grand Nombre de mois}}$$



- **Service après-vente (20 pts)** : Ce critère est évalué comme suit :

Nombre de mois le plus grand se verra attribué la note maximale de 20 points.
La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

Note de l'offre considérée= $\frac{20 \times \text{Nombre de mois de l'offre considérée}}{\text{Le plus grand Nombre de mois}}$

➤ **Phase2 (Evaluation financières)**

Il sera procédé à la notation de l'offre financière, pour les soumissionnaires pré-qualifiés techniquement à l'issue de la première phase, comme suit :

La note maximale de l'offre financière est de 50 points. Elle sera attribuée à l'offre la moins disante. La note attribuée aux autres offres sera calculée selon la formule suivante :

Note de l'offre considérée= $\frac{50 \times \text{Montant de l'offre financière la moins disante}}{\text{Montant de l'offre financière considérée}}$

A l'issue de ces deux phases, l'offre retenue sera celle ayant obtenue le plus de points après sommation des notes technique et financière. En cas d'égalité, l'offre technique est prépondérante.

